

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANSISME ET DE LA VILLE ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA D'ORAN
IDENTIFICATION FISCALE N° : 0998 31019295905

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N° 66 /2025

La direction des équipements publics de la wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 66 /2025 pour :

Suivi, pour la construction de trois salles de sports pour le secondaire

- **Lot N°01 : Lycée Misserghine-Boutlelis**
- **Lot N°02: Lycée Hassi Bounif-Bir El Djir**
- **Lot N°03 : Lycée Gdyel Nouveau**

SEULS les bureaux d'études d'architecture nationaux privés ou étatiques Constitués d'un architecte ou ingénieur en génie civil ou un groupement composé de deux (02) ou plusieurs architectes agréés et inscrits au tableau national des architectes algériens ou d'un (01) architecte (chef de file) agréé et inscrit au tableau national des architectes algériens avec ingénieur(s) en génie civil ayant un agrément et inscrit au tableau national des ingénieurs ; disposants des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la réglementation en vigueur sont invités à soumissionner.

Catégorie « A »

NB :-Le soumissionnaire doit déposer un seul dossier de candidature pour les trois salles de sports et trois dossiers pour l'offres technique .

-Chaque soumissionnaire peut soumissionner pour les trois lots ,mais ne peut etre retenu que pour un seul lot.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Les candidats doivent impérativement satisfaire aux conditions d'éligibilité suivante :

1) En cas de soumissionnaires seul :

Capacité Professionnelle :

*L'architecte soumissionnaire doit avoir une expérience égale ou supérieure à 03 ans justifié par l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité ; et l'affiliation CASNOS en cours de validité.

Un statut pour les BET étatiques pour l'exercice de la profession d'architecture en cours de validité

NB. Les bureaux d'études publics sont dispensés d'agrément.

Capacité Financière :

Les candidats ayant un chiffre d'affaires cumulé égal ou supérieur à **2.000.000,00 DA** durant les 03 dernières années. Joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des 03 dernières années, déposées auprès des services compétents.

Capacité Technique :

Disposant des professionnelles suivantes :

Références professionnelles : ayant déjà suivi au moins **Un (01) projet classé à la catégorie « A » ou plus**, justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître de L'ouvrage étatique portant suivi de l'ouvrage.

2) En cas de soumissionnaires en groupement :

Pour justifier l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané : d'architectes ou architectes avec ingénieurs en génie civil agréés **dont l'architecte doit être le chef de file** du groupement ; il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. À ce titre les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées :

Capacité Professionnelle :

- L'architecte chef de file doit avoir une expérience égale ou supérieure à 03 ans justifiée par l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité ; et l'affiliation CASNOS en cours de validité ou un agrément ministériel pour les ingénieurs en Génie Civil
- Une copie du diplôme et de l'agrément des membres du groupement délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
- Un protocole d'accord non forcément notarié liant les membres du groupement, dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement

Dès que le soumissionnaire en groupement sera retenu le protocole d'accord devra être notarié.

Capacité Financière :

Les membres du groupement doivent avoir un cumul de chiffre d'affaires égal ou supérieur à **2.000.000,00 DA** durant les 03 dernières années. Joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des 03 dernières années, déposées auprès des services compétents.

Capacité Technique :

Les ou l'un des membres du groupement doivent Disposer des références professionnelles suivantes : **Références professionnelles** : ayant déjà suivi au moins Un (01) projet classé à la Catégorie « A » ou plus, justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître de L'ouvrage étatique portant suivi de l'ouvrage.

*** Le groupement doit être impérativement solidaire.**

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaisante, l'offre sera rejetée systématiquement

CONTENU DE DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRE les offres doivent comporter les dossiers suivants :

A) Dossier de candidature

B) Une Offre technique

C) Offre Financière

A) -Dossier de candidature

1. Déclaration de candidature ; jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
2. Une déclaration de probité ; remplis daté et signée.
3. Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats à savoir :

3.1Capacité Professionnelle :

- ✓ Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
- ✓ Copie du statut pour les BET publics

En cas de groupement :

- ✓ Une copie du diplôme et de l'agrément des membres du groupement délivré par l'ordre des architectes en cours de validité ou agrément ministériel pour les ingénieurs en GC
- ✓ Un protocole d'accord non forcément notarié liant les membres du groupement, dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement

3.2 Capacité Financière :

- ✓ Les candidats ayant un cumul de chiffre d'affaire égal ou supérieur à **2.000.000,00 DA** durant les 03 dernières années. Joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des 03 dernières années, déposées auprès des services compétents.

3.3 Capacité Technique :

Disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

- ✓ **Références professionnelles** : ayant déjà assuré le suivi **au moins Un (01) projet (classés à la catégorie « A »** ou plus, justifiées par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître de L'ouvrage étatique portant **suivi de l'ouvrage**.

B) Offre technique :

– **Dossier Technique** comprend les documents suivants :

1. Le cahier des charges dûment signé et renseigné portant la mention « **lu et accepté** »
2. La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
3. **Un mémoire technique justifiant** ce qui suit :
 - a) Les Moyens humains à mettre à la disposition du projet justifié par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS et le certificat ou attestations de travail
 - b) Moyens matériels à mettre à la disposition du projet.

N.B : Le Mémoire Technique Est Une Pièce Obligatoire. Toute offre ne contient pas le mémoire technique rempli conformément au modèle joint en annexe est une offre non conforme.

C)-Offre Financière : comprend

1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- ◆ Proposition d'honoraire (En TTC) pour la prestation de la partie variable définie en annexes jointes au cahier des charges renseignées datées et signées :
- ◆ Annexe 01 évaluation des honoraires
- ◆ Annexe 02 (liste nominative des intervenants)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 66 /2025**

Suivi, pour la construction de trois salles de sports pour le secondaire

- **Lot N°01 : Lycée Misserghine-Boutlelis**
- **Lot N°02: Lycée Hassi Bounif-Bir El Djir**
- **Lot N°03 : Lycée Gdyl Nouveau**

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le délai de préparation des offres est fixé **à 15 jours**, à partir de la 1ère publication dans le BOMOP ou la presse, conformément à l'article 66 du décret présidentiel n°15-247 de la 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- ✓ La date de dépôt des offres est le dernier jour d'expiration du délai de préparation des offres de 08h00 à 12h00
- ✓ L'heure d'ouverture des plis est fixée le jour même du dépôt des plis à 13h00 au siège de direction des équipements publics de la wilaya d'Oran – sise 52 POS HAI EL YASMINE BIR EL DJIR – Oran.
 - ✓ Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.
 - ✓ Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

LE DIRECTEUR